

CONSTRUIRE EN BOIS

Du choix des systèmes constructifs à la conduite du chantier

1 JOUR, 7 HEURES

CONSTRUCTION BOIS

CODE :
MTC87

Objectifs de la formation

- Déterminer quel est le meilleur système constructif en bois pour son projet
- Choisir la solution technique la plus adaptée à l'environnement du futur chantier de construction en bois
- Tenir compte du cadre réglementaire dans son projet de construction bois
- Déterminer un processus de conception cohérent pour un projet bois

Animée par

- **LECLERCQ François R.**
Architecte DPLG, Urbaniste, Expert auprès de la Cour d'Appel de Paris,
- **RONDEAU Cyrille**
Formateur, consultant, coach,

Public concernés

- Maître d'œuvre ; Maître d'ouvrage public et privé ; AMO ; Architecte ; Dessinateur / projecteur ; Ingénieur

Critères d'admission

- Connaissances générales en bâtiment

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

La construction bois représente une véritable alternative pour la conception des nouveaux bâtiments ou la réhabilitation. Non seulement le bois est un matériau écologique mais également économique. La construction bois présente de nombreux autres avantages tels que le confort et la variété d'architectures. Toutefois, la construction bois est encore une technique réservée à des spécialistes. Avant de se lancer, il est donc nécessaire d'avoir pleinement conscience des inconvénients de ce matériau.

Au cours de cette formation, notre expert vous présentera les différents avantages à l'utilisation du bois, comment choisir le système constructif le plus adapté aux projets et comment mener un chantier bois

dans les meilleures conditions.

Connaître les dernières évolutions de la construction bois

- Appréhender les enjeux et les atouts de la filière de transformation du bois, l'évolution des techniques, ainsi que les nouveaux matériaux et composants industriels

Appréhender les différents systèmes constructifs en bois

- Quels sont les avantages et inconvénients des différents modes constructifs en bois : panneaux ou poteaux poutres, les cas spécifiques des systèmes constructifs mixtes et de la réhabilitation

Appréhender les règles et les obligations spécifiques appliquées aux bâtiments en bois

- Traiter les structures en bois : connaître les risques liés aux termites, les risques d'exposition et les classes de traitement
- Anticiper et gérer le risque incendie appliqué aux façades bois
- Rappel sur les Documents Techniques Unifiés (DTU)
- Faire un point sur l'Eurocode 5 et connaître les règles selon le mode constructif bois défini

Piloter la phase de conception d'un projet de construction en bois

- Analyser le cadre des contraintes environnementales et urbanistiques du terrain pour définir la meilleure stratégie technique
- Connaître les choix du maître d'ouvrage lors de la programmation d'un bâtiment bois
- Identifier les phases principales du projet et connaître les acteurs du projet
- Coordonner les différents intervenants au niveau des études
- Intégrer au CCTP les spécificités propres aux matériaux bois : interfaces du matériau bois avec les autres corps d'état, lots gros œuvre et fluides etc.

Mener les différentes étapes de la réalisation : comment assurer la bonne marche d'un « chantier bois »

- Réussir la préparation du chantier : les clefs de la réussite du chantier bois
- Comprendre l'organisation des entreprises et des bureaux d'étude pour les études d'exécution
- Assurer la coordination dimensionnelle des ouvrages : réception des supports, tolérances restrictives des ouvrages, les réservations et incorporations dans les ouvrages
- Maîtriser les points décisifs du chantier bois : connaître les contraintes inhérentes à ce type de construction à chaque étape de la réalisation

Étude de cas

- Deux cas réels sont présentés aux participants pour décrypter les modes constructifs employés et les impacts de l'Eurocode 5 dans les projets de construction Bois

Dates

Classe virtuelle	Paris
01/06/2023	28/09/2023
28/09/2023	07/12/2023
12/10/2023	
07/12/2023	

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études

de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.